

Correspondance avec le secteur privé (R.O.M.E)

- catégorie professionnelle (CP)
- domaine professionnel (DOM)
- emploi/métier (E/M)

- CP 11 : Personnels des services aux personnes et à la collectivité
- DOM 112 : Personnels des services aux entreprises et aux collectivités
- E/M 11 214 : Agent d'entretien et d'assainissement

EMPLOI/METIER

Autres appellations	<ul style="list-style-type: none"> • Ripeur • Chauffeur-ripeur
Facteurs d'évolution	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture de nouveaux sites du tri des déchets (création d'emplois qualifiés), en lien avec la croissance de la filière déchets • Enrichissement des fonctions de collecte, adaptation des services et des structures, aux évolutions technologiques et aux nouveaux besoins des usagers : information, sécurité, hygiène, qualité, proximité • Certification qualité ou environnementale
Définition	<ul style="list-style-type: none"> • Enlève et collecte les déchets ménagers et assimilés ou ceux issus de la collecte sélective jusqu'au lieu de traitement
Situation fonctionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Commune, structure intercommunale • Généralement rattaché à un syndicat intercommunal des déchets, à la direction de l'environnement et/ou gestion des déchets, ou à la direction des services techniques
Conditions d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> • Travail à l'extérieur • Horaires de travail d'amplitude variable • Fréquente station debout prolongée ; manipulation de petites charges et de produits pouvant être toxiques • Le port d'accessoires de protection est recommandé et parfois obligatoire • Permis PL pour les conducteurs (polyvalence recherchée entre les métiers de ripeur et de conducteur)
Spécialisations/Extensions	
Autonomie et responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> • Placé sous la responsabilité du chef d'équipe collecte, faible autonomie dans l'organisation du travail. Peut prendre l'initiative d'une intervention de premier niveau à titre préventif ou curatif dans le cadre de la vérification des déchets collectés • Travail en équipe avec les autres agents de collecte Activités définies, suivies et évaluées par le supérieur hiérarchique • Rend régulièrement compte à sa hiérarchie du déroulement de ses activités • Une mauvaise gestion des délais ou des conditions de la collecte peut entraîner des retards et un mécontentement de la population (bacs restant toute la journée dans la rue), voire des accidents de la circulation ou des risques sanitaires
Relations fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Echange régulier d'informations avec le responsable hiérarchique de son secteur • Relation ponctuelle avec les services techniques • Contact direct possible avec la population dans le cadre du ramassage • Relation ponctuelle avec les services techniques
Moyens techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Equipements : matériel de chargement, caisson benne, lève-conteneur, matériel de nettoyage, etc • Données/informations : bordereaux de tournées, consignes de sécurité, etc...

EMPLOI/METIER

Cadre statutaire	<ul style="list-style-type: none"> • Catégorie : C • Filière : Technique • Cadre d'emplois : Agents de salubrité, Agents des services techniques
Conditions d'accès	<p>Sans concours</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Agents des services techniques</u> : sans condition de diplôme <i>Décret n° 88-552 du 06/05/88 modifié</i> • <u>Agents de salubrité</u> : examen d'aptitude aux fonctions d'agent de désinfection <i>Décret n° 88-553 du 06/05/88 modifié</i>

ACTIVITES

Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> • Enlèvement et collecte des déchets ménagers et assimilés ou ceux issus du tri sélectif • Surveillance des risques liés à la circulation, à la collecte ou au déchargement • Vérification des déchets collectés et identification des dépôts sauvages • Entretien, suivi et nettoyage du matériel de collecte
Activités spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Conduite d'engins

COMPETENCES

Savoir-faire

Savoirs

Enlèvement et collecte des déchets ménagers et assimilés ou ceux issus du tri sélectif

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Soulever les conteneurs (tri sélectif) et les charger sur le lève-conteneur • Remettre les conteneurs en lieu et place • Déblayer la chaussée en cas de déversement | <ul style="list-style-type: none"> • Méthodes et techniques de bascule • Techniques de manutention • Fonctions élémentaires des appareillages de collecte • Outils et techniques de nettoyage |
|---|---|

COMPETENCES

Savoir-faire	Savoirs
Surveillance des risques liés à la circulation, à la collecte ou au déchargement	
<ul style="list-style-type: none"> • Respecter l'ordre de collecte et le planning prévu • Observer les rues, les véhicules • Respecter les usagers et éviter les nuisances sonores, etc. • Assister le conducteur dans ses manœuvres • Mettre en œuvre les consignes de sécurité et prévenir les risques liés à la circulation et aux manœuvres du véhicule • Respecter les règles d'hygiène et de sécurité des risques liés à la manipulation des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> • Procédures, protocoles de transport, points et organisation de la collecte • Code de la route • Réglementation sécurité et typologie des risques • Propriétés et dangerosité des déchets
Vérification des déchets collectés et identification des dépôts sauvages	
<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer à la source un contrôle de premier niveau des déchets collectés : contrôle des bacs de tri et contrôle des déchets ménagers collectés • Visualiser les conteneurs et les bacs et vérifier la qualité du tri des déchets collectés • Refuser de collecter les déchets non conformes aux normes et le signaler à sa hiérarchie • Conseiller les usagers pour améliorer la qualité du tri (initiative d'une intervention de premier niveau à titre préventif ou curatif) • Signaler à sa hiérarchie la présence de dépôts sauvages et les difficultés rencontrées 	<ul style="list-style-type: none"> • Typologie des différents déchets et emballages • Protocoles de tri • Notions de qualité • Techniques de base de communication écrite et orale
Entretien, suivi et nettoyage du matériel de collecte	
<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer les matériels de collecte et vérifier leur bon fonctionnement • Remplir les documents de suivi et renseigner les statistiques de tonnage, etc... 	<ul style="list-style-type: none"> • Procédures d'entretien • Techniques et outils de maintenance